



SYNTHESE

DES SECONDES JOURNEES NATIONALES D'ETUDE ET DE FORMATION EN SOCIO-SPORT

Plénière d'ouverture – Partie 2
Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

Avec le soutien de :



Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

Introduction

Etant fondamentalement attachés à la question de la portée sociale des travaux et la manière dont peuvent circuler les savoirs, de nombreuses collaborations ont été développées par les chercheurs et c'est dans cette veine-là qu'ils collaborent avec le consortium ISS depuis plusieurs années. Portant un regard sociologique sur les 3 terrains étudiés en Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Occitanie, les chercheurs ont mis en évidence des éléments propres à la conception et la mise en œuvre d'actions visant un impact social au sein de ces associations et dont l'analyse croisée a permis de faire ressortir des points communs propres au socio-sport. S'inscrivant dans le champ de la sociologie, les travaux restitués par les chercheurs ont émergé des problématiques du terrain et ont donc suivi une démarche inductive et ancrée.

Diffusion du socio-sport au sein du mouvement sportif traditionnel par l'accompagnement

Nicolas PENIN, Université d'Artois

Cherchant à comprendre comment peut s'opérer le déploiement d'une démarche socio-sportive dans une association sportive « traditionnelle » accompagnée par un acteur socio-sportif dans un cadre multi-partenarial, 3 associations de la FFCO qui étaient accompagnées par le consortium ISS ont été observées et une quarantaine d'entretiens approfondis ont été réalisés avec les équipes des 3 associations du consortium (BIS, DAHLIR, Rebonds !), des membres des associations partenaires et des acteurs importants des écosystèmes locaux. Ainsi, 2 temps ont été distingués :

- Le temps des intentions
- Le temps de la mise en œuvre

Le temps des intentions :

Également appelé le temps de l'adhésion au principe ou le temps des idées, il repose sur 3 types de leviers :

- L'incitation externe (notamment des pouvoirs publics locaux qui peut être décisive)
- Une stratégie opportuniste
- L'adhésion éthique

Ces ressorts ne sont pas nécessairement exclusifs et peuvent parfois se combiner. Ainsi, selon les leviers utilisés ou non par les associations, des types de profil peuvent être mis en lumière.

A l'inverse, ces 3 ressorts ne travaillent parfois pas de concert, c'est par exemple le cas lorsque l'incitation est perçue comme trop forte et que le modèle semble être imposé à une association qui produit autre chose depuis longtemps ce qui peut générer au contraire une forme de résistance. Néanmoins, quelles qu'en soient les raisons, l'adhésion à la démarche socio-sportive est relativement consensuelle : « *On est assez d'accord pour dire qu'entreprendre une démarche socio-sportive présente un intérêt* ».

Le temps de la mise en œuvre :

Ce second temps est plus conflictuel que le précédent pour plusieurs raisons. En effet, la question du développement et du déploiement du socio-sport se pose particulièrement lorsque les ressources qui lui sont attribuées entrent en concurrence avec celles déjà très limitées qui sont dédiées aux autres actions sportives. Répondant à la crainte d'assujettir la pratique sportive aux objectifs du socio-sport, celui-ci peut donc être considéré favorablement s'il n'entre pas en concurrence avec des ressources :

- Infrastructurelles : Il ne doit pas remplacer des créneaux déjà réservés à d'autres activités
- Matérielles/Financières : Il ne doit pas coûter de l'argent déjà affecté à autre chose
- Humaines : Les personnes investies dans des actions sportives ne doivent pas être captées par le projet socio-sportif

De plus, une pression trop forte remettant en cause « *les fondements coubertiniens d'un sport qu'on se plaît parfois à présenter comme étant naturellement éducatif* » pose également problème. Considérer que le socio-sport relève d'une démarche spécifique demandant des compétences particulières revient aussi à désenchanter cette vision du sport, même si certains éducateurs sportifs doutent de les avoir.

Ces éléments produisent, de fait, un rapport tiraillé au socio-sport entre les angoisses, doutes, contraintes et résistances d'un côté, et l'idée qu'il faut se saisir de cette opportunité de l'autre côté.

Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

Ainsi, bénéficier de moyens supplémentaires spécifiques et de l'appui d'un partenaire socio-sportif sont des conditions nécessaires mais pas toujours suffisantes pour déployer le socio-sport dans les clubs traditionnels puisque l'adhésion éthique locale et les relais locaux convaincus de cette utilité le sont aussi.

Paradoxalement, le système de fonctionnement en silos des associations traditionnelles fragilise la position du socio-sport (car son existence est très liée à la manière dont les projets sont portés et aux moyens dédiés) tout en la renforçant dans un contexte politique plutôt favorable conduisant des programmes socio-sportifs à développer des stratégies de financement autonomes devant souvent reposer sur une formalisation élaborée des propositions conduisant à une forme de professionnalisation nécessaire.

Ce panorama pose finalement la question de la pertinence du développement du socio-sport au sein du mouvement sportif traditionnel, invitant donc à penser cette collaboration entre des acteurs socio-sportifs, un accompagnement et des acteurs sportifs traditionnels comme une perspective qui est à la fois ambitieuse, optimiste, mais qui impose de rester vigilant et de penser aux conditions de cet accompagnement sans lesquels nous pensons que le développement effectif du socio-sport risque d'être fortement compromis.



Les coûts du socio-sport

Loïc SALLE, Université de Lille

Délaissant la question socio-économique, la question du coût a ici été abordée comme étant

« l'ensemble des obstacles à surmonter à l'intérieur de ces organisations sportives pour pouvoir introduire, développer, pérenniser, stabiliser ce type de dispositifs du socio-sport ». Se concentrant plutôt sur les représentations, les systèmes de valeurs et les modes d'organisations pouvant également constituer des freins assez importants au développement du socio-sport, les analyses ont notamment permis de distinguer 2 sources principales de tensions : Une première de l'ordre des représentations et des systèmes de valeurs et une seconde associée au degré de rationalisation et de structuration de l'organisation que le socio-sport requiert indirectement.

Représentations et systèmes de valeurs :

Le socio-sport peut générer des oppositions relatives aux évolutions, en particulier des pratiques historiques. Des ressorts spécifiques de blocages ont été identifiés concernant :

- La question de la définition du sport légitime au sein du club, dans lequel un modèle domine, reléguant les autres projets au second plan, à moins qu'ils n'attirent de nouveaux publics vers la compétition ou ne les fédèrent autour de leur propre modèle. Par opposition, le socio-sport est souvent perçu comme une opportunité pour diversifier les ressources, notamment financières permettant d'accroître la visibilité (en attirant de nouveaux mécènes via la dimension sociale du projet) et/ou de financer la compétition.
- L'essentialisation du sport et des valeurs positives associées, dont on oublie les conditions d'efficacité.
- La remise en cause plus générale des croyances et des vertus sociales, éducatives et sanitaires qui sont communément associées à l'activité sportive. Etant désacralisée lorsqu'elle est vue comme un objet, un levier, une ressource, cela peut fragiliser l'essence même de l'engagement associatif et pouvant entraîner un désenchantement et une perte de sens.
- Le socle des valeurs communes et le sens de l'action collective qui peuvent évoluer et risquer de faire évoluer l'identité sociale de l'organisation si l'action socio-sportive devient plus qu'une action périphérique.

Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

Degré de rationalisation et de structuration de l'organisation :

La pérennisation et la stabilisation de la démarche socio-sportive sont directement associés à un mode de structuration et un mode d'organisation qui eux-mêmes peuvent produire une autre forme de tensions. Pouvant provoquer un centre de bouleversement assez important, le socio-sport nécessite une forme d'ingénierie naturelle et indirecte renvoyant à une spécialisation accrue, l'acquisition de compétences d'intervention variées, une très forte bureaucratisation et une institutionnalisation marquée.

Cependant, cette évolution gestionnaire des modes de fonctionnement et des formes de gouvernance impactent aussi en profondeur les organisations sportives traditionnelles, les amenant vers une professionnalisation qui, pour certains membres, menace les identités bénévoles puisqu'elle vient brouiller les repères identitaires associatives traditionnelles, notamment pour 2 raisons principales. D'abord parce que le socio-sport justifie une transformation des compétences des intervenants, adoptant des modes d'organisations proches de l'entreprise et pouvant potentiellement entrer en conflit avec les représentations historiques du secteur associatif. D'autres part, certains acteurs associatifs peuvent être confrontés à une forme d'injonction paradoxale entre les exigences de rationalisation et d'efficacité liées à la mise en œuvre des dispositifs socio-sportifs ; et la nécessité de préserver les représentations et les systèmes de valeurs consécutifs d'une identité associative basée sur l'engagement.

Si l'introduction des processus gestionnaires dans le fonctionnement des associations pour administrer des projets socio-sportifs ne sont pas ou mal maîtrisés, elle peut générer des conflits de valeurs auprès des dirigeants bénévoles fondant principalement leur engagement associatif sur un projet collectif et non consommatoire. De la même manière, des débats soulèvent les questions du statut du public socio-sportif et de leur adhésion aux organisations de manière plus générale.

Finalement, la conversion des organisations et de leurs membres, tant au niveau des pensées (système de représentations) que des actions et la manière de structurer et mettre en œuvre le projet, apparaît donc comme un élément clé pour stabiliser et pérenniser le socio-sport dans les clubs sportifs traditionnels.

Caractérisations des acteurs et résistances au processus d'accompagnement vers le socio-sport

François LE YONDRE, Université Rennes 2

L'année dernière, à la place de définir le socio-sport (ce qui n'est pas le rôle de la sociologie), nous avons essayé de comprendre les registres de définition du socio-sport revendiqués par chacun et où apparaissent parfois des contradictions. Cette année, la démarche a permis d'interroger la configuration actuelle et les récentes intentions politiques positionnant le mouvement socio-sportif récemment constitué en intermédiaire pour diffuser le socio-sport auprès du mouvement sportif. Plus particulièrement, notre analyse s'est concentrée sur la relation d'accompagnement de 3 clubs sportifs traditionnels affiliés à la FFCO par les associations du consortium, et a notamment mis en lumière des résistances présentes dans ce processus. En effet, il y a une très forte incitation politique nationale et locale à la fois normative et économique, donnant lieu à des stratégies opportunistes, ainsi qu'une adhésion éthique. Mais ce dernier levier ne suffit pas et s'interroge : « *il peut y avoir une adhésion éthique déclarée "on est tous d'accord" mais sur les manières de faire il y a de grosses différences et c'est là qu'émergent un certain nombre de résistances* ». Il était alors nécessaire de comprendre comment se caractérisaient les acteurs socio-sportifs et les acteurs sportifs traditionnels pour répondre à cette question.

Les acteurs du mouvement socio-sportif :

En réalité, les acteurs socio-sportifs se caractérisent eux-mêmes sous l'angle de critères et « *sont à peu près tous d'accord pour dire "nous utilisons le sport comme un outil, qu'on travaille de façon didactique pour l'adresser à des publics qui sont en difficultés et les accompagner et les aides d'une manière ou d'une autre"* ». Il y a donc un trait commun auquel s'ajoute le caractère plurisectoriel car le socio-sport touche à différents secteurs (publics variés) y compris du point de vue institutionnel : Ce sont des éléments manifestes.

Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

En objectivant et formulant d'une manière collective ces points communs, les acteurs socio-sportifs ne sont plus simplement juxtaposés en faisant des choses plus ou moins similaires chacun de leur côté, mais se sont constitués en une communauté épistémique. Cela signifie qu'en s'appuyant sur ce qui les caractérise de manière transversale et identique, ils se sont organisés pour faire valoir l'enjeu socio-sport auprès des pouvoirs publics, le mettre à l'agenda politique et faire valoir une expertise sur la manière de faire.

Malgré tout, il y a également des différences entre ces acteurs. Il y a d'un côté des différences techniques observables sur le terrain (les éducateurs socio-sportifs d'associations différentes ne font pas exactement la même chose) et d'un autre côté des différences politiques qui sont reliées aux différences techniques mais sont moins facilement perceptibles. Parfois, le point de vue politique est complètement assumé et conscient, parfois les positions et discours ont une teneur politique mais qui n'est pas présentée comme telle.



Ces différences, parfois qualifiées de politique, renvoient à des principes de philosophie politique qui ne sont pas idéologiques, même si le secteur socio-sportif est également caractérisé par des contrastes idéologiques. Par exemple, les mineurs délinquants accompagnés par la PJJ peuvent être considérés comme des êtres responsables moralement ou pénalement, ou bien comme des êtres encore éducatibles. Cette tension idéologique traversant l'institution de la PJJ aujourd'hui et dans son histoire oriente l'utilisation du sport selon un registre de responsabilisation ou un registre d'éducabilité en travaillant sur l'environnement.

Les acteurs du mouvement sportif traditionnel :

Bien que les 3 clubs FFCO ne représentent pas l'ensemble du mouvement sportif, ils sont chargés de l'histoire du sport moderne du XX^{ème} siècle où l'on retrouve une tension politique dans l'institution du sport entre la spécialisation et la polyvalence. Initialement structurés autour de l'éthique de la polyvalence, les clubs omnisports ont été traversés par la logique de la spécialisation, se traduisant aujourd'hui par un fonctionnement en silos (sections sportives) et une affiliation à la FFCO ignorée par certains salariés de clubs.

Ainsi, lorsqu'il y a un accompagnement vers une démarche socio-sportive initiée par la volonté d'un club et soutenu par une association socio-sportive, on rencontre cette ambivalence qui est à l'origine de résistances à la fois organisationnelles (un projet socio-sportif suppose dans le club une transversalité entravée par le fonctionnement en silos) et à la fois liées au modèle économique (par exemple les villes financent ce qui tient de l'utilité sociale et pas une simple offre sportive). Elle est aussi à l'origine de résistances culturelles s'expliquant biographiquement. Les acteurs, bénévoles ou salariés, ont incorporé depuis des années une éthique basée sur l'entraînement technique et la compétition, considérant que le sport produit une sociabilité vertueuse. Il y a alors une « impossibilité à comprendre le socio-sport défini sous l'angle du travail didactique des activités pour produire des effets sociaux ».

Ces résistances posent finalement la question du type d'accompagnement à mettre en place.

Est-ce qu'il doit s'agir d'une conversion lente (acculturation au socio-sport tel que défini par les associations socio-sportives), d'un amalgame (juxtaposition d'une section socio-sportive à côté de sections disciplinaires comme c'est par exemple le cas avec le service socio-sport du Cercle Paul Bert à Rennes) ou bien d'un amalgame de fond (comprendre comment ce qui existe déjà dans le registre compétitif peut aussi devenir socio-sportif) ?

Restitution des chercheurs : « Le socio-sport au sein du mouvement sportif, entre désajustements et opportunités de renouvellement »

Des perspectives de poursuite de travaux

La deuxième phase de la recherche, directement en lien avec les associations, permettra de s'intéresser aux effets des dispositifs sur les bénéficiaires de cet accompagnement. Bien que le programme de travail soit en cours de construction avec le consortium, des éléments communs sont d'ores et déjà stabilisés et permettent de se projeter pour les 2 prochaines années :

- Globalement, la démarche sera qualitative et d'inspiration sociologique. Mais cela n'exclue pas un travail pluridisciplinaire, notamment avec un cadre de psychologie sociale qui est très complémentaire à la sociologie pour comprendre les effets sur les publics. En STAPS, les laboratoires sont pluridisciplinaires et ont donc « *les forces pour faire du pluridisciplinaire et rendre compte non pas d'effets corrélés avec la participation mais de causalité, c'est-à-dire de répondre à la question "ok il y a des effets observés, qu'est-ce qu'il s'est passé entre temps" et, une fois qu'on a compris ce qu'il s'est passé entre temps c'est-à-dire quels ont été les processus de causalité, "est-ce qu'on peut les transposer à d'autres publics, à d'autres contextes, à d'autres associations ?" Ça c'est notre perspective commune.* » (François LE YONDRE, Université Rennes 2).
- S'inscrire dans le temps long. Tout en s'engageant à produire dans un temps donné (respect des financements), le travail réalisé durant ces 1,5 ans permettra d'amorcer une enquête beaucoup plus longue pour travailler sur un suivi longitudinal qui s'inscrit dans la durée. Les effets s'inscrivent dans le temps long alors que les financements sont plutôt sur des temps courts. Si nous souhaitons capter des effets, il faudra suivre les publics sur 20-25-30 ans. On espère que l'occasion sera offerte par le consortium de poursuivre. Le temps long est également nécessaire pour construire les outils.
- Etudier les effets produits sur les publics ne signifie pas abandonner la logique d'accompagnement. Il s'agira également d'essayer de continuer à étudier ce processus de développement de projets socio-sportifs en sollicitant régulièrement les structures accompagnées pour savoir comment ils se stabilisent dans le temps.
- Se concentrer exclusivement sur les effets consisterait à négliger les conditions les produisant et pourrait aussi produire des effets pervers. Dissocier ce qui est produit des conditions initiales et des conditions de production des effets ne sert pas les intérêts de la recherche, ni même celui des associations.

- Essayer d'introduire une dimension assez originale dans le champ des sciences sociales : La variable contrefactuelle. Il s'agira de tenter de mesurer les effets de l'accompagnement sur les individus à la lumière d'un groupe test et d'un groupe témoin qui va être composé des caractéristiques se rapprochant le plus possible du groupe test bénéficiant de l'accompagnement.

La convergence des intérêts entre la recherche et l'intervention est également importante, notamment concernant le développement d'outils à la fois fiables et fidèles permettant d'évaluer les dispositifs mis en place. Cette démarche nécessite, elle aussi, du temps long et, même si les impératifs temporels des financeurs sont compris, il faut également considérer « *l'intérêt d'envisager les choses autrement afin de construire des outils qui soient à la fois utiles pour la recherche et pour l'intervention.* » (Nicolas PENIN, Université d'Artois).





MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

**SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN
ET SUR LA PLATEFORME
SPORT ET INCLUSION**

Avec le soutien de :

